



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

coopération : fonctionnement

Question écrite n° 62249

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie sur la nécessité de mettre en place une politique dite de « verdissement de l'administration ». L'intégration des préoccupations solidaires et environnementales dans la gestion administrative répond à un souci de développement durable. Or, il apparaît qu'un nombre important d'administrations de services déconcentrés n'envisagent pas de mettre en place rapidement cette politique publique. Aussi, il lui demande les mesures qu'il entend prendre afin que cette préoccupation de l'Etat rencontre rapidement une mise en oeuvre concrète.

Texte de la réponse

Le respect de l'environnement est une préoccupation permanente du ministère des affaires étrangères qui a multiplié, depuis plusieurs années, les actions concrètes. A l'administration centrale, outre le tri sélectif des déchets, le remplacement des chauffages au fioul par des systèmes de chauffage par de la vapeur (CPCU) a permis de réduire les émissions de gaz et les rejets polluants. Si les opérations de désamiantage qui ont été menées sont plutôt destinées à répondre aux préoccupations relatives à la santé, elles contribuent également à la qualité de l'air. Par ailleurs, le ministère des affaires étrangères, comme maître d'ouvrage, privilégie les démarches visant à maîtriser les impacts d'un nouveau bâtiment sur l'environnement extérieur. C'est notamment le cas pour le projet de construction prévu à La Courneuve et destiné à abriter les archives et le service de la valise diplomatique. En prenant conseil auprès de l'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies de France, l'administration a clairement manifesté sa volonté de répondre à plusieurs objectifs de qualité environnementale et d'intégrer, dans sa politique immobilière, les exigences relatives à la gestion de l'énergie des bâtiments. C'est aussi le cas à l'étranger, comme dans l'important projet de construction de notre nouvelle ambassade à Berlin. L'eau pompée dans le sous-sol pendant la phase des travaux a été systématiquement réinjectée dans la nappe phréatique et une part importante du projet a été réservée à l'aménagement d'espaces verts.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62249

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juin 2001, page 3333

Réponse publiée le : 23 juillet 2001, page 4234